

Le Conseil Municipal s'est réuni le 4 novembre 2019 sous la présidence de **Monsieur Thierry LE BIHAN, Maire.**

27 présents et pouvoirs de :

M. PRALONG à Mme LEBOEUF
M. GAUTIER à M. BERTHELOT M.

Délibération 1

Approbation du Procès Verbal du Conseil municipal du 7 octobre 2019

Résultat du vote : unanimité pour

Délibération 2

Remboursement frais de scolarité d'un enfant scolarisé en classe Ulis

Résultat du vote : unanimité pour

Délibération 3

Réhabilitation 38 Leclerc : convention d'attribution du fonds de concours avec Rennes Metropole

Résultat du vote : unanimité pour

Délibération 4

Réhabilitation 38 Leclerc : avenants n°2 aux marchés

Résultat du vote : unanimité pour

Délibération 5

Convention de mise à disposition d'un local communal situé 1 rue Jeanne d'Arc avec l'association Le secours catholique

Résultat du vote : unanimité pour

Délibération 6

Lecture publique : convention relative à l'accès des bibliothèques publiques des communes de Rennes Métropole aux services de la médiathèque départementale d'Ille et Vilaine

Résultat du vote : unanimité pour

Délibération 7

Lecture publique : convention de partenariat entre la médiathèque municipale et les structures du territoire mordelais.

Résultat du vote : unanimité pour

Délibération 8

Subvention : bourse projet : association OXYZEN

Résultat du vote : unanimité pour

Délibération 9 – Huis clos

Maintien ou non d'un adjoint sans délégation dans ses fonctions (vote à bulletin secret)

Pour : 18

Contre : 11

Abstention : 0

Maintien ou non du nombre des adjoints à huit

Pour la suppression du poste d'adjoint : 22

Contre la suppression du poste d'adjoint: 1

Abstention : 6

Clôture de séance 21h37

Le registre des délibérations est consultable sur demande à l'accueil de la mairie.